

Projet Culture et Art au Collège  
Département de Seine-Saint-Denis  
Lena MILLERAND

# Projet d'exposition *Œuvres en résidence*, 2024

Collection départementale de Seine-Saint-Denis  
Institut National des Jeunes Aveugles

Ce projet s'ancre dans le dispositif *Œuvres en résidence* conçu par le département de la Seine-Saint-Denis. Durant une année scolaire, l'Institut National des Jeunes Aveugles va accueillir **une exposition d'art contemporain** autour de laquelle plusieurs **ateliers** seront proposés aux adolescent-e-s afin de les sensibiliser à la **création contemporaine**, mais aussi aux différents **métiers de l'exposition**.



# Sommaire

- > Présentation du programme *Œuvres en résidence*.
- > Le projet.
- > Les objectifs.
- > Les acteurs du projet.
- > Calendrier.
- > Budget prévisionnel.
- > Evaluation.

# Présentation du programme

## *Œuvres en résidence*

**Œuvres en résidence est un dispositif Culture et Art au Collège du Département de Seine-Saint-Denis.**

Les images sont omniprésentes dans notre quotidien. La compréhension de leur construction, des modalités de leur diffusion et la capacité d'en avoir une lecture critique est un enjeu essentiel de société et de citoyenneté. Soucieux d'agir sur ces questions, notamment auprès des jeunes, le Département de la Seine-Saint-Denis propose aux collégien.ne.s de questionner leurs regards à partir des œuvres de la collection départementale d'art contemporain. Présentées dans le collège ou dans un établissement culturel de proximité, elles nourriront ainsi le parcours des élèves fait de pratique artistique, de découvertes culturelles et de temps de réflexion autour d'un thème.

Dans une logique de démocratisation culturelle et d'inclusion sociale, **le dispositif *Œuvres en résidence* souhaite proposer un nouveau partenariat avec l'Institut National des Jeunes Aveugles pour une durée d'une année scolaire à travers une exposition adaptée à des publics déficients visuels.**

Ce projet invitera les élèves à découvrir les arts visuels, les métiers de l'exposition et des ateliers de pratique mené par l'artiste Nicolas Faubert.

# Le projet

**Œuvres en résidence est un dispositif Culture et Art au Collège du Département de Seine-Saint-Denis.**

Ce projet s'ancre dans le dispositif *Œuvres en résidence*. Tout au long de l'année de scolaire, plusieurs classes de l'Institut National des Jeunes Aveugles de Paris seront invitées à travailler autour d'une exposition des œuvres contemporaines de la collection départementale au travers différents workshops abordant les questions de création, de commissariat d'exposition ou encore de médiation.

Le premier atelier sera dirigé par l'artiste performeur **Nicolas Faubert**. Il invitera les élèves à s'approprier les œuvres de l'exposition avec la création d'une **production - performance**.

Le second atelier abordera le **commissariat d'exposition**. En effet, si une partie de l'exposition sera déjà en place dès le début de l'année, une autre partie de celle-ci sera à construire avec les différentes classes participantes.

Enfin, le dernier atelier sera autour des **enjeux de la médiation culturelle** et de **l'appropriation des œuvres** par des jeunes publics en situation de handicap. Ainsi, des outils de médiation adaptés seront créés conjointement entre les élèves et la collection départementale.

# Les objectifs

1

Découverte et appropriation d'œuvres d'art contemporain à travers une exposition conçue sur mesure avec les élèves et l'ensemble de la communauté éducative.

Réalisation d'un projet de création - performance entre les élèves et l'artiste Nicolas Faubert.

2

3

Sensibiliser les élèves aux métiers de l'exposition à travers des ateliers de découverte de commissariat d'exposition ou de médiation culturelle.

Co-construction d'un parcours de visite inclusif pour des personnes en déficience visuelle grâce à l'utilisation d'outils de médiation adaptés (cartels en braille, répliques 3D, documents thermoformés)

4

# Les acteurs du projet

Ce projet émane d'un partenariat entre la Collection départementale d'art contemporain de Seine-Saint-Denis et l'Institut National des Jeunes Aveugles de Paris.

## **La collection départementale d'art contemporain de Seine-Saint-Denis.**

La Collection départementale d'art contemporain a été créée en 1986 par le Conseil départemental dans l'objectif de soutenir la création contemporaine et de la rendre accessible au plus grand nombre grâce à des dispositifs de médiation. Riche de plus de 2 500 œuvres, elle fait l'objet d'expositions et de prêts sur le territoire. En évolution permanente, cette collection est ouverte à la diversité des formes de la création : peinture, sculpture, installation, photographie, vidéo.

## **L'Institut National des Jeunes Aveugles (INJA).**

L'Institut National des Jeunes Aveugles (INJA) placé sous la tutelle du Ministère des Solidarités et de la Santé est un Établissement Public National d'Enseignement et d'Éducation Spécialisés pour jeunes aveugles et malvoyants. Depuis sa création, l'Institut National des Jeunes Aveugles a pour mission d'être, pour les jeunes déficients visuels, une porte d'entrée dans le monde des voyants. En facilitant l'accès au savoir, à la communication, à la relation, l'INJA a pour objectif le développement de l'autonomie et l'inclusion sociale.

## **Nicolas Faubert, artiste performeur.**

Nicolas Faubert naît en 1991 à Libreville au Gabon, avec un handicap visuel à plus de 80 %. Malgré ces difficultés il suit ses premières années de scolarité normalement et ses proches l'initient à la danse et la musique.

Nicolas Faubert, de son nom de scène Kryzastyle, se lance ainsi en 2009 corps et âme dans la danse. Il passe de plus en plus de temps entre la Normandie et Paris, où il est initié au New Jack Swingue et au New School. Il explore le popping, s'ouvre au hip-hop, à la house, au locking. Dans les salles de break, il détonne en dansant debout ; ses yeux étant encore trop fragiles pour tenir les positions renversées au sol.

Entre 2012 et 2014, il est repéré pendant les auditions de la comédie musicale Robin des Bois ce qui lui permet d'avoir une place à l'Académie Internationale de la Danse à Paris : il s'y forme pendant deux ans à la danse, au chant et à la comédie. En 2018, Nicolas est choisi par la plasticienne vidéaste Laure Prouvost pour son projet pour le Pavillon Français de la Biennale d'art de Venise.

Depuis peu, Nicolas Faubert s'intéresse à une pratique plus globale de l'art. Il réalise notamment des films-performances où il se met en scène. Il y interroge les voyants sur leur position validiste et propose une relecture du monde beaucoup plus sensible. Ainsi, Nicolas Faubert se définit lui-même davantage comme un "caractère" plutôt qu'un danseur. Par son métissage, Nicolas Faubert veut rassembler ; par son handicap, il veut sensibiliser.





# Budget prévisionnel

Ce projet s'ancre dans les dispositifs Culture et Art au Collège du département de la Seine-Saint-Denis et Art et Handicap de la DRAC Île-de-France, permettant ainsi l'obtention de subventions.

La Ville de Paris attribue aussi un budget pour le montage de ce projet.

| DEPENSES   |              | RECETTES   |              |
|--|--------------|--|--------------|
| <b>Production de l'exposition</b>                              |              |  |              |
| Préparation à l'accrochage                                     | 158          | Subventions département SSD (dispositif Culture et Art au Collège) | 3800         |
| Transport des oeuvres + mouvement des oeuvres                  | 1058         | Subventions DRAC (Art et handicap)                                 | 8100         |
| Montage / démontage exposition pour 1 régisseur et 1 assistant | 1425         | Ville de Paris   | 1500         |
| <b>TOTAL PRODUCTION</b>  | <b>2637</b>  |  |              |
| <b>Actions de médiation</b>                                    |              |  |              |
| Accompagnement de projet par un médiateur vacataire (80h)      | 1800         |  |              |
| Ateliers par l'artiste Nicolas Faubert                         | 2100         |  |              |
| Impression cartels en braille (interne INJA - coût matériel)   | 600          |  |              |
| Réalisation répliques 3D (prestation)                          | 3200         |  |              |
| Documents thermoformés (interne INJA - coût matériel)          | 750          |  |              |
| Livrets pédagogiques   | 250          |  |              |
| <b>TOTAL MEDIATION</b>   | <b>8700</b>  |  |              |
| <b>Achats autres</b>   |              |  |              |
| Enveloppe matériel médiation                                   | 1500         |  |              |
| Frais de bouche vernissage / finissage                         | 563          |  |              |
| <b>TOTAL ACHATS</b>  | <b>2063</b>  |  |              |
| <b>TOTAL DES DEPENSES</b>                                      | <b>13400</b> | <b>TOTAL RECETTES</b>  | <b>13400</b> |

# Evaluation de projet

Une réunion de bilan sera organisée à la fin du projet, soit en juillet 2025 avant la fermeture annuelle de l'INJA. Le groupe de travail et de réflexion sera constitué de la Responsable de la collection départementale, du Directeur de l'Institut National des Jeunes Aveugles, plusieurs enseignant-e-s de l'INJA, de l'artiste Nicolas Faubert ainsi qu'un petit groupe d'élèves ayant participé au projet.

Le groupe basera son analyse sur différents points :

- La pertinence du projet à l'égard des programmes scolaires
- L'adhésion au projet par l'ensemble des équipes enseignantes et élèves
- La sensibilisation et l'ouverture à l'art contemporain et à la création contemporaine dans sa globalité
- L'expression et l'appropriation des différentes activités proposées dans le cadre du projet par les élèves
- La pérennité du projet dans le temps, et les perspectives qui peuvent en découler.

Afin de mesurer au mieux tous ces enjeux, il est proposé de mettre en place un **questionnaire de satisfaction** à l'ensemble des élèves et enseignant-e-s. Les restitutions faites à la fin du projet permettront aussi de mesurer explicitement l'implication des élèves.